

OBJET : Autorisation de signature de la convention annuelle 2025 de partenariat avec l'Association Graine d'Odysées et versement de subvention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite loi Climat et Résilience soutenant une alimentation saine et durable,
 Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 18 octobre 2018 portant engagements dans le cadre de la COP21 locale,
 Vu le Plan Climat Air Energie Territorial adopté par la Métropole Rouen Normandie le 16 décembre 2019,
 Vu l'adoption du Plan Alimentaire Territorial de la Métropole Rouen Normandie le 16 décembre 2019 avec sa mise en œuvre 2023-2026 ;
 Vu la délibération du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 approuvant le programme d'actions « Sotteville engagée » 2022-2025 en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire sottevillais ;
 Vu la délibération n°2023-189 du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2023 portant signature de la convention pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'Association Graines d'Odysées
 Vu la convention pluriannuelle 2024-2026 de partenariat avec l'Association Graines d'Odysées

Considérant :

- la volonté de la commune de développer une agriculture urbaine de proximité en créant des jardins et vergers partagés ; de créer de 5 jardins ou vergers partagés ; de planter 100 arbres par an sur le territoire communal d'accompagner les projets de jardins pédagogiques au sein des écoles,
- la création d'un nouveau réseau d'Eco-Jardiniers sottevillais depuis septembre 2024
- la signature de la convention-cadre pluriannuelle 2024-2026 autorisée par délibération le 07 décembre 2023,
- que les objectifs 2025 sont d'informer, sensibiliser sur les impacts environnementaux, économiques et sanitaires de l'alimentation durable et l'aménagement de certaines zones de la Ville en vergers partagés.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- de signer la convention d'application annuelle 2025 ;
- d'attribuer à l'association Graine d'Odysées une subvention de 4 000€ pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2024-165 est adoptée à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20241209-2024-165-DE

Accusé certifié exécutoire

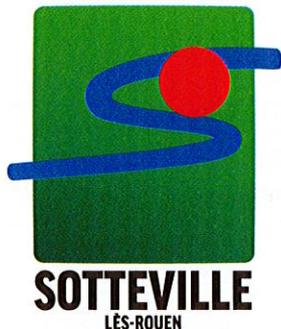
Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 10/12/2024



Le registre dûment signé,
 Pour extrait conforme,
 Maire,
 Conseiller Départemental

Alexis RAGACHE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 9 DECEMBRE 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

Nombre de votants: 35

Nombre de présents : 30

Convocations : 29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents : M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Benoît HEBERT, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Stéphane DELAHAYE et M. Jean EASTABROOK,

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU	Pouvoir à Mme Adeline POLLET
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à Mme Evelyne DENOYELLE
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Sylvie FAURE	Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Pierre JOSELIER remplit les fonctions de Secrétaire.

